

# Leviers et stratégies pour agir sur les déterminants de la santé

## QU'EST-CE QU'UN LEVIER ?

Il s'agit d'un axe sur lequel nous pouvons nous concentrer en vue d'atteindre nos objectifs au sein des projets que l'on accompagne ou coordonne. Le choix de chaque levier dans nos interventions se fait en fonction des objectifs visés. Souvent, un projet se construit autour de l'utilisation de plusieurs leviers qui se complètent et se potentialisent.

## QU'EST-CE QU'UNE STRATEGIE ?

Il s'agit, d'une manière générale, de l'ensemble des activités que nous pouvons mettre en place en vue d'atteindre nos objectifs. A chacun des leviers d'action correspondent des stratégies spécifiques, qu'il s'agira ensuite de mettre en œuvre de manière opérationnelle. Pour être efficace, de la même manière que pour les leviers, un projet se construit avec la mise en œuvre de plusieurs stratégies qui se complètent et se potentialisent.

Voici un tableau récapitulant les différentes **stratégies d'intervention qui peuvent être mises en œuvre pour chacun des leviers d'intervention**, proposé par l'équipe projet de Promotion Santé Ile-de-France, Patrick Berry et l'association Pas de Côté en Santé.

LEVIERS D'INTERVENTIONS	EXPLICITATION DES LEVIERS	STRATEGIES D'INTERVENTIONS
<b>Apprentissages / Niveaux de littératie en santé</b>	<p>La littératie en santé désigne « les connaissances, la motivation et les compétences permettant d'accéder, comprendre, évaluer et appliquer de l'information dans le domaine de la santé pour ensuite se forger un jugement et prendre une décision en termes de soins de santé, de prévention et de promotion de la santé, dans le but de maintenir et promouvoir sa qualité de vie tout au long de son existence ». <i>[Consortium de 8 pays européens (Sørensen et al., 2012)]</i></p> <p>Ce levier regroupe l'ensemble des dispositifs éducatifs formels et de communication visant à conforter les niveaux de littératie en santé des populations et des acteurs en promotion de la santé.</p> <p>Ces dispositifs éducatifs et de communication peuvent se situer au niveau individuel, collectif ou encore organisationnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication ciblée visant à développer la littératie auprès des personnes témoignant d'un niveau insuffisant ou problématique (difficulté à lire un texte simple et à utiliser de la documentation écrite ; ou faibles aptitudes en lecture, se limitant à utiliser de la documentation simple)</li> <li>• Accompagnement individuel visant à conforter et développer les niveaux de littératie en santé</li> <li>• Education pour la santé collective visant à conforter et développer les niveaux de littératie en santé</li> <li>• Médiation sociale et culturelle visant à conforter et développer les niveaux de littératie en santé</li> </ul>

<b>Apprentissages / Sentiments de compétences et compétences</b>	<p>Sous ce levier on peut entendre l'ensemble des dispositifs éducatifs et d'apprentissages formels visant à développer et conforter les compétences des populations.</p> <p>Focalisé sur le développement des savoirs-être et savoir-faire des populations, ce levier d'intervention peut se travailler de manière individuel ou collectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Éducation pour la santé</li> <li>• Éducation thérapeutique du patient</li> <li>• Éducation par les pairs</li> <li>• Éducation populaire</li> <li>• Éducation familiale</li> <li>• Formation initiale ou continue</li> </ul>
<b>Participation / Niveaux d'implication des Habitants-Usagers-Citoyens</b>	<p>Quelle que soit la catégorie de déterminants, les démarches participatives sont indispensables dans le domaine de la promotion de la santé.</p> <p>Elles peuvent représenter un moyen d'atteindre des objectifs en faveur de la santé, dans des projets, des programmes ou des démarches d'éducation et de promotion de la santé, par exemple.</p> <p>Mais elles peuvent aussi, en s'inscrivant dans une perspective de démocratie, donner aux différents groupes de population une meilleure maîtrise des décisions qui influencent leur santé, et ainsi développer leur empowerment.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation : obtenir les avis des habitants-usagers-citoyens sur une décision ou un projet déjà construit</li> <li>• Formation des habitants-usagers-citoyens sur les thèmes abordés et l'ingénierie de projet</li> <li>• Co-élaboration : co-construction de projets ou dispositifs, à chacune des étapes, avec les habitants-usagers-citoyens</li> <li>• Co-décision : construction collective avec les habitants-usagers-citoyens de la prise de décision, et décision partagée</li> </ul>
<b>Plaidoyer et aide à la décision</b>	<p>Le plaidoyer est ici entendu comme l'ensemble des actions de médiation, de communication et d'influence visant à exposer une problématique de façon accessible, à convaincre les acteurs de son importance et à orienter la prise de décision publique [REFIPS, 2021].</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'argumentaires visant à orienter la décision politique et/ou publique</li> <li>• Accompagnement à la prise de décision politique et/ou publique</li> <li>• Accompagnement au suivi de la décision politique et/ou publique</li> </ul>
<b>Partenariat et collaboration intersectorielle entre acteurs</b>	<p>Il s'agit là des approches et méthodes ayant pour objectif de développer les relations, les modes de coopération et de « travail ensemble » entre les acteurs promoteurs de santé.</p> <p>Les collaborations intersectorielles visent à surmonter les obstacles découlant du processus de sectorisation et à créer une interdépendance entre les secteurs. Le but est de concilier les interventions sectorielles existantes (politiques, programmes, projets) ou de créer de nouvelles interventions plus complètes pour mieux faire face à la complexité des problèmes de société. [Université de Montréal]</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de temps d'échanges et d'interconnaissance entre acteurs de différents secteurs, pour faciliter les échanges réciproques de savoirs et de pratiques, et avoir un langage commun</li> <li>• Coopération : financer des professionnels d'autres secteurs pour rechercher des expertises spécifiques sur des interventions (sous-traitance, sans forcément d'interdépendance)</li> <li>• Coordination : travail conjoint entre secteurs pour apporter des ajustements mutuels aux interventions de chaque secteur, pour apporter une cohérence et des objectifs communs</li> <li>• Intégration : co-construire des interventions nouvelles plus globales, avec intégration d'objectifs, de processus, de ressources et d'actions (forte interdépendance)</li> </ul>

<b>Mise en cohérence et amélioration des pratiques professionnelles</b>	<p>Ce levier comprend l'ensemble des dispositifs permettant de conforter les pratiques des professionnels, à la fois en termes de qualité des pratiques, mais aussi en termes d'interdisciplinarité.</p> <p>Ce levier peut être travaillé par le biais de la formation professionnelle continue, les échanges et l'analyse de pratiques et plus généralement toutes les approches formelles permettant aux professionnels d'affiner leurs savoir-faire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement et conseil à l'organisation des systèmes et des services au sein des organisations (collectivités, associations etc.), harmonisation et coordination des pratiques</li> <li>• Mise en place, animation et suivi de formations professionnelles auprès des acteurs (professionnels, bénévoles, élus...)</li> <li>• Mise en place et animation de temps d'échanges collectifs autour des pratiques professionnelles, résolution de situations complexes</li> </ul>
<b>Aménagement des milieux</b>	<p>L'aménagement des milieux et des environnements de vie regroupe l'ensemble des actions ayant pour but de développer des environnements favorables à la santé, par le biais d'opérations d'urbanisme et de structuration des espaces publics.</p> <p>Cela peut comprendre par exemple le bâti, l'accessibilité des services, la valorisation des espaces de nature ou encore les mobilités (transports publics ou mobilités douces).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification et portée à connaissance des impacts sur la santé de l'aménagement des milieux</li> <li>• Conseil et accompagnement à l'aménagement de milieux favorables à la santé : accessibilité des services, nature en ville, espaces de sociabilités, habitat, etc.</li> <li>• Contribution et implication dans les démarches « politique de la Ville » en lien avec l'aménagement des milieux (rénovation urbaine par exemple)</li> <li>• Mise en lien de la Promotion de la santé avec les démarches de développement durable et de protection/préservation environnementale</li> </ul>
<b>Réglementation</b>	<p>Ce levier comprend l'ensemble des textes normatifs encadrant les usages et les pratiques des populations et des acteurs : lois, décrets, règlements, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une réglementation favorable à la santé au niveau politique (lois, décrets...)</li> <li>• Application des réglementations dans les différents secteurs (règlements intérieurs, règles d'usages des espaces extérieurs etc.)</li> </ul>
<b>Incitation financière</b>	<p>Il s'agit de l'ensemble des mesures d'aides fiscales et financières auprès des populations, des acteurs et de leurs structures en vue de faciliter l'accès à un service (transport et alimentation par exemple) ou à un dispositif (allègement du montant d'un bail pour un local associatif par une collectivité par exemple).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de mesures fiscales ou financières favorables à la santé (subventions aux associations, allègements de charges, prises en charges de services etc.)</li> </ul>